

PLAN D'ACTION 2008-2009

AXES D'INTERVENTION	OBJECTIFS DOMAINES D'ACTIVITÉ	ACTIVITÉS	REMARQUES
<p>1. Faire connaître le Conseil de quartier de Lac Saint-Charles auprès de la population du quartier et rentabiliser l'action des membres du conseil d'administration pour valoriser la nécessité de l'organisme.</p>	<p>1.1 Augmenter le nombre de personnes présentes aux séances publiques</p>	<p>1.1.1 Publiciser les assemblées régulières du conseil d'administration par le biais d'affiches amovibles placées à des points stratégiques pour rejoindre l'ensemble de la population.</p> <p>1.1.2 Participer à différents comités dont la mission rejoint les préoccupations du conseil de quartier.</p> <p>1.1.3 Rencontrer les organismes communautaires du quartier pour connaître la nature de leurs activités ainsi que leurs besoins.</p> <p>1.1.4 Informer les membres du quartier par le biais de dépliants publiés régulièrement sur les récentes décisions et actions à poser par le conseil d'administration</p> <p>1.1.5 Faire connaître les actions du conseil d'administration aux médias locaux par le biais de communiqués.</p>	<p>Il incombe à chaque membre du conseil d'administration de rendre à terme les actions qu'il aura pris à sa charge pour la continuité et le respect des objectifs du plan de valorisation du conseil de quartier.</p>
	<p>1.2 Augmenter le nombre de citoyens qui font appel au conseil d'administration afin d'appuyer leur démarche ou leur projet</p>	<p>1.2.1 Publiciser les noms des membres du conseil d'administration dans les différentes publications et lors de la tenue d'assemblée publique.</p> <p>1.2.2 Publiciser un numéro de téléphone afin que les gens du quartier puissent rejoindre le conseil d'administration en tout temps.</p>	<p>Il est important que les citoyens puissent reconnaître les membres du conseil d'administration et que le rôle de chacun ne se limite pas aux simples assemblées publiques.</p>

PLAN D'ACTION (SUITE)

AXES D'INTERVENTION	OBJECTIFS DOMAINES D'ACTIVITÉ	ACTIVITÉS	REMARQUES
<p>2. Mobiliser le quartier pour retrouver une identité et redonner le sentiment d'appartenance aux citoyens.</p>	<p>2.1 Rassembler les acteurs importants du quartier pour organiser une fin de semaine de festivités à saveur locale.</p>	<p>2.1.1 Réunir les organismes communautaires, représentants du milieu des affaires et organismes publics du quartier pour la création d'un comité organisateur.</p> <p>2.1.2 Assurer un appui constant au comité organisateur et implication d'un ou plusieurs membres du conseil d'administration au sein de ce comité.</p> <p>2.1.3 Faire en sorte que la fête de quartier soit organisée annuellement.</p>	<p>Point déjà discuté à la fin de l'exercice de 2007, mais poursuivi en 2008.</p> <p>Se servir des séances régulières et des médias pour rendre public l'état d'avancement du projet à la population.</p> <p>De cette façon, le quartier se créera une identité et un sentiment d'appartenance.</p>

AXES D'INTERVENTION	OBJECTIFS DOMAINES D'ACTIVITÉ	ACTIVITÉS	REMARQUES
<p>3. Mettre en place un organisme indépendant de loisirs pour répondre aux besoins de la population du quartier.</p>	<p>3.1 Monter un dossier en vue de la formation d'un organisme de loisirs indépendant.</p> <p>3.2 Former un comité de loisirs</p> <p>3.3 Préparer une grille d'activités</p> <p>3.4 Se retirer du projet</p>	<p>3.1.1 Consulter la population du bien-fondé de la formation d'une telle organisation</p> <p>3.1.2 Prendre contact avec des organismes communautaires en service de loisirs qui fonctionnent actuellement indépendamment au service public offert par la Ville de Québec.</p> <p>3.2.3 Former un comité indépendant pour mettre à terme le projet.</p> <p>3.3.4 Faire un sondage auprès de la population pour connaître les goûts et les intérêts de la population pour établir une grille d'activités.</p> <p>3.3.5 Prendre contact avec les fonctionnaires de la Ville afin de connaître la disponibilité d'espaces pour tenir les activités.</p> <p>3.4.6 Lorsque le comité est en place et autonome, laisser les acteurs du projet continuer leur travail et leur assurer un appui.</p>	<p>Depuis plusieurs années, la «Grande Ville de Québec» a détourné les activités de loisirs au point de service de Loretteville au 305, rue Racine.</p> <p>Les citoyens du quartier Lac Saint-Charles ont perdu la proximité des services de loisirs. Par la création d'un organisme indépendant, les activités de loisirs auront lieu dans leur communauté et auront un organisme local pour répondre à leurs besoins.</p>

